



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vendredi 8 octobre 2010 de 14h à 17h

Salle de réunion Château MORARD Les Arcs

Ordre du jour :

- **Point sur le dossier.**
- **Préparation de la concertation 2010 à 2014.**
- **Communiqué de presse**
- **Site internet**



Etaient présents:

M. ALEXIS René, M. PATOUILLARD Alain, M. SAPPÀ Jean Claude, M. GURNIKI Michel, M. LABORDE Guy, M. RIEUBON Roger, M. THOMAS Roger, M. COUSTY Jean Pierre, M. CORREARD Michel, M. NALLINO Germain, M. COCHAT Jean Claude, M. BANQUART Bernard, M. BLONDIN Claude, M. ROUX Frédéric, M. CEZE Henri.

Etaient excusés :

M. GARENNE Gaston, M. TOURLAN Daniel, M. CIANTAR Pierre, M. COPPOLA Jean Marc, M. KUPELIAN Jacques, M. THOLLON J.C, M. PIEL Gérard, M. COSTA Gérard, M. CANAPA Joël,

Nombre d'administrateurs : **26**

Nombre d'administrateurs nécessaires pour que le CA puisse valablement statuer : **10**

Nombre d'administrateurs présents : **15**

Le CA peut donc délibérer valablement.

I Point sur l'avancement du dossier
--

Courant 2009, le Gouvernement a choisi, contre toute attente, le tracé des Métropoles, nous avons à l'époque, rappelé les conclusions de l'étude que nous avons réalisée qui démontraient bien que ce tracé était le plus coûteux de tous les tracés proposés et qu'il ne répondait pas aux besoins de la région. Il répondait simplement aux souhaits de certains politiques souhaitant voir ce TGV passer dans leur ville, oubliant, pour certains, qu'ils l'avaient déjà. Le seul avantage que nous trouvions à ce choix c'est qu'il avait le mérite de mettre le projet sur les rails. Le coût annoncé était de 15 Milliards d'euros, soit 10 pour la ligne nouvelle proprement dite et 5 pour l'aménagement du réseau actuel accompagnant la ligne nouvelle.

Après ce choix, RFF décidait de poursuivre le dossier par le lancement des études préalables à l'enquête d'utilité publique. Pour ce faire une convention de 86 M€ a été établie et signée par les différents co-financeurs.

Ensuite RFF a lancé différents appels d'offres afin d'avoir à sa disposition des Bureaux d'études pour l'aider (Aide à la MOA, Environnement) et pour réaliser les études techniques et environnementales dans chaque département. RFF est actuellement en train d'étudier les réponses et un choix devrait être fait rapidement afin que ces Bureaux d'études puissent commencer à travailler début 2011.

Ces études préparatoires à la DUP dureront 4 ans, elles sont prévues en 2 phases :

- La phase 1 d'une durée de 2 ans permettra de fournir les éléments nécessaires au choix de plusieurs fuseaux tenant compte des objectifs poursuivis par le Conseil régional dans ses



objectifs 2040. Plusieurs scénarios faisables seront ainsi analysés, puis des études approfondies porteront sur les fuseaux retenus par le Comité de pilotage.

- Les résultats de ces études approfondies devraient permettre à ce même Comité de Pilotage de retenir le scénario sur lequel des études d'APS seront réalisées en phase 2. Cette phase 2 aura également une durée de 2 ans.

Ces études seront validées par le Comité de pilotage puis transmises au Ministère qui devrait être ainsi en mesure de lancer l'enquête d'utilité publique.

Les études portent sur le tracé des Métropoles mais le tracé devra probablement bouger en fonction du résultat des études d'où l'intérêt de participer à la concertation.

Le fuseau de départ d'environ 7000 mètres sera réduit à 1000 mètres après les 2 premières années d'études, puis à 500 mètres à la fin des 2 autres années.

II Préparation de la Concertation 2010-2014

RFF a souhaité mené en parallèle de ces études une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs intéressés par le projet afin d'accompagner sa mise au point jusqu'à l'enquête publique.

Le dispositif de concertation et ses règles du jeu devront être inscrits dans une charte rédigée avant fin 2010 par un Comité de rédaction composé des co-financeurs, d'élus, d'associatifs et d'acteurs socio-économiques.

En ce qui concerne les associations 2 personnes devraient être retenues par département. Nous avons été conviés à faire avant le 4 octobre des propositions pour chaque département. Il semblerait, à ce jour que seule notre proposition dans les Bouches du Rhône ait été retenue à savoir un titulaire: Alain PATOILLARD et un suppléant: Jean Claude SAPPA.

Les réunions de ce Comité de rédaction se tiendront le mercredi 20 octobre à Nice, le mardi 9 novembre à Toulon et le jeudi 18 novembre à Marseille. Une dernière réunion se tiendra le mardi 14 décembre à Marseille avant transmission au Comité de pilotage qui dès janvier devrait approuver la charte de façon qu'elle puisse s'appliquer dès le début 2011.

Cette charte devrait permettre de suivre au mieux les études qui seront menées pendant les 4 années à venir par les 3 Bureaux d'études qui seront retenus. Cela devrait permettre de donner notre avis sur l'avancement du projet et nous l'espérons sur les études elles mêmes. Nous allons nous heurter à la réticence assez logique de RFF qui risque de ne pas vouloir mettre sur la table toutes les études dans la mesure où participent à cette concertation tous les opposants que nous avons connus et qui n'ont pas tous déposé les armes. Nous ne serons pas aussi aidés par la situation de restriction budgétaire que nous connaissons et qui est une aubaine pour certains décideurs provençaux qu'on peut soupçonner de vouloir que le dossier n'aboutisse pas.



D'autre part en ce moment beaucoup rêvent d'utiliser le plus possible les voies existantes, mais tous ceux qui connaissent un peu le ferroviaire savent bien qu'il n'est pas possible d'avoir à la fois un réseau TER et un réseau TGV performants en utilisant la même ligne, et si on veut, comme le Grenelle de l'Environnement le préconise, améliorer le fret alors....

En ce qui concerne le contenu de cette charte en s'inspirant de chartes existantes comme celle de Poitiers Limoges ou celle qui était en vigueur sur la région de 2005 à 2009 nous ferons à RFF les propositions ci après :

- Maintien de plusieurs groupes thématiques pour faire remonter du terrain les nombreuses informations non connues de RFF sur différents thèmes à définir. Ces groupes devraient apparemment être sous la responsabilité des préfets départementaux, situation non souhaitable quand on connaît le peu d'empressement de ces Préfets à faire de la concertation.
- Dans tous les cas il faudrait maintenir une structure au plan régional sous la responsabilité de RFF, du type Secrétariat technique, pour analyser et faire la synthèse du travail des groupes thématiques de chaque département. Organisme où devraient siéger les associations favorables au projet. A défaut il faudrait alors que ces associations participent au Comité de Pilotage comme sur le projet Rhin Rhône. Le Préfet de Région nous a déjà informé de son refus de nous voir siéger au Comité de pilotage.
- Ne choisir dans les différents organismes que les associations compétentes et non hostiles au projet pour éviter de refaire le Débat Public. Donner des moyens à ces associations afin qu'elles puissent vraiment travailler.

III Communiqué de presse

Communiqué de presse le 9 octobre 2010

LGV PACA : un nouveau départ

Les graves intempéries qui ont frappé durement le Var au début de l'été, nous rappellent l'absolue nécessité d'une deuxième infrastructure doublant la voie existante entre Marseille et Nice. Une infrastructure évidemment assurant l'avenir, reliée de façon intelligente au réseau existant. Pour rendre le réseau classique performant, il est donc nécessaire de construire rapidement cette ligne à grande vitesse dite « LGV PACA » : moderniser simplement la ligne existante ne suffirait pas pour assurer le développement souhaitable du rail préconisé par le Conseil régional dans ses perspectives 2040 mais aussi par le Grenelle de l'environnement.

Tout en trouvant que cela ne va pas assez vite, le Conseil d'administration de l'Association TGV et Développement Var Nice Côte d'Azur, réuni ce jour aux ARCS se réjouit de constater que toutes les procédures nécessaires pour permettre la réalisation de l'enquête publique sont engagées par RFF.



En effet, les études techniques et environnementales devraient commencer début 2011. Les Bureaux d'études qui en seront chargés devraient être désignés d'ici la fin de l'année et les études devraient durer 4 années au bout desquelles l'enquête d'utilité publique pourra être réalisée à partir d'un fuseau sérieux et surtout réalisable. La mise en service est toujours prévue pour 2023, même si certains en doutent.

Afin de pouvoir suivre le déroulement de toutes ces études, RFF organisera en parallèle une concertation de tous les acteurs intéressés par ce projet ; une charte de concertation va donc être rédigée par un Comité de rédaction auquel nous devrions participer, ceci avant la fin de l'année, pour en fixer toutes les modalités. Ainsi, dès 2011, le public devrait pouvoir être informé de l'avancement du projet, participer à diverses réunions et donner son avis sur les propositions qui seront élaborées.

« **Tracé validé, financement quasi bouclé** » vient de dire M. le Ministre de l'Équipement en parlant du dossier.....non de celui de Provence Alpes Côte d'Azur hélas, mais de celui du Sud Ouest reliant Bordeaux à l'Espagne et à Toulouse. « L'ensemble des financeurs est d'accord sur le financement estimé en 2009 à 16 milliards », se félicite le Ministre.

Nous sommes loin d'en être au même point en Provence Alpes Côte d'Azur alors que notre Débat Public a eu lieu bien avant celui de ce projet du Sud Ouest. Nous souhaiterions demander à tous les Elus qui se sont « battus » pour que le tracé passe ou ne passe pas par leur ville, réfléchissent sur le retard que prennent les infrastructures ferroviaires sur notre Région en voie de « finistérisation » comme aimait à le rappeler un ancien Préfet

IV site Internet

Nous avons été amenés à refaire le site de l'Association, il devrait pouvoir tout au long de la concertation apporter les informations sur le point du projet au fur et à mesure de son avancement.

www.associationtgvdeveloppement.fr

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée.

Les Arcs le 8 octobre 2010

Le Président

Le Secrétaire Général

Le Trésorier

Alain PATOUILARD

Jean Claude SAPPÀ

Michel CORREARD